



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux d'instance

Question écrite n° 12074

Texte de la question

M. Pierre Micaux appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'évolution du nombre de magistrats dans les juridictions du premier degré de la cour d'appel de Reims. Il lui demande de bien vouloir lui préciser cette évolution, tous les dix ans, depuis 1850 (justices de paix, Tribunal de première instance jusqu'en 1958, tribunal d'instance et de grande instance depuis cette date).

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que les données actuellement disponibles ne permettent de retracer l'évolution du nombre des magistrats des juridictions du premier degré de la cour d'appel de Reims, tous les dix ans, qu'à partir de l'année 1968. (voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Pierre Micaux](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12074

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 1998, page 1591

Réponse publiée le : 19 octobre 1998, page 5727